

La voix d'avenir a été largement votée



LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRE RÉUNIS. Trente dossiers et deux axes forts.

Le conseil communautaire de Cauvaldor s'est réuni le lundi 17 septembre au Palais des Congrès de Souillac, sous la présidence de Gilles Liébus. Il a délibéré sur une trentaine de dossiers avec deux axes forts de préoccupations et d'engagements des élus ; d'une part, répondre aux besoins liés au vieillissement de la population et d'autre part, agir pour le développement économique du territoire.

Trouver les moyens les plus efficaces pour l'offre de services aux personnes âgées

Le vote unanime de l'assemblée pour gérer à l'échelle communautaire les résidences autonomie et EHPAD du territoire a

entériné la volonté des élus de faire de l'accueil de proximité des personnes âgées une priorité en mutualisant les moyens, les pratiques, en optimisant l'organisation pour préserver au mieux l'autonomie et anticiper l'évolution des besoins des publics âgés.

En parallèle, la détermination des conseillers communautaires à pérenniser l'activité et l'emploi sur le territoire s'est illustrée par le vote d'un soutien financier à trois entreprises dans leur projet de développement (Rectif 46 à Latouille-Lentillac, AEM à Rignac et Diace à Vayrac) pour un montant total de 71.250 €.

C'est dans cette même perspective que le Conseil communautaire s'est prononcé à une large majorité pour soutenir le département dans la réalisation du désenclavement du nord du Lot via le projet de « Voie d'avenir ». ■

004
ul-
e »
is-
en

Oui, je m'abonne pour 6 mois

la montagne

6/7 : 161€

(soit 27 €/mois)

7/7 : 205€

(soit 34 €/mois)

+ version numérique *Gratuite*

om..... Prénom.....

adresse.....

ode Postal..... Ville.....